



Projet. Coupe et élévations est-ouest sur le cloître, conservé, et sur les nouveaux bâtiments de la prison : l'élévation sud sur la seconde cour, dans le projet de Rousseau, reprenait le principe du cloître avec galeries (colonnes sans base portant un balcon). Sans date, échelle en mètre, par Rousseau.

Référence du document reproduit :

- **Projet d'établissement d'une maison centrale à Riom, 1806-1821 (AD 63, N 346).**
AD Puy-de-Dôme. N 346. **Projet d'établissement d'une maison centrale à Riom, 1806-1821.**
Plusieurs plans photographiés et documents photocopiés, conservés au Service de l'Inventaire général.
AD Puy-de-Dôme : N 346

IVR83_19886300009P

Auteur de l'illustration (reproduction) : Roger Choplain, Auteur de l'illustration (reproduction) : Roland Maston

Auteur du document reproduit : Pierre Rousseau

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Archives départementales du Puy-de-Dôme

communication libre, reproduction soumise à autorisation